

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1841  
27 mars 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

## RAPPORT DES PRÉSIDENTS À LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT SUR LA PREMIÈRE PARTIE DE LA SESSION DE 2008

1. Le 23 janvier 2008, M. Samir Labidi, Ambassadeur de Tunisie, en sa qualité de Président de la Conférence du désarmement, a ouvert la première séance plénière de la session de 2008 de la Conférence du désarmement en présence du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, et du Ministre tunisien des affaires étrangères, M. Abdelwaheb Abdallah. Le 25 janvier 2008, à l'issue d'un débat au cours duquel le contenu du projet d'ordre du jour, présenté par le Président de la Conférence, a été examiné, la Conférence du désarmement a adopté son ordre du jour pour la session de 2008.

2. Le 5 février 2008, l'Ambassadeur de Tunisie, M. Samir Labidi, en sa qualité de Président de la Conférence du désarmement, a annoncé que les Présidents de la session de 2008 de la Conférence avaient nommé les coordonnateurs suivants:

a) M. Juan Martabit, Ambassadeur du Chili, pour le point 1 de l'ordre du jour, intitulé «Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire», et le point 2, intitulé «Prévention de la guerre nucléaire, y compris toutes les questions qui y sont liées», avec pour thème général le désarmement nucléaire;

b) M. Sumio Tarui, Ambassadeur du Japon, pour le point 1 de l'ordre du jour, intitulé «Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire», et le point 2, intitulé «Prévention de la guerre nucléaire, y compris toutes les questions qui y sont liées», avec pour thème général l'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires et autres engins explosifs nucléaires;

c) M. Marius Grinius, Ambassadeur du Canada, pour le point 3 de l'ordre du jour, intitulé «Prévention d'une course aux armements dans l'espace»;

d) M. Babacar Carlos Mbaye, Ambassadeur du Sénégal, pour le point 4 de l'ordre du jour, intitulé «Arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes»;

e) M. Petko Draganov, Ambassadeur de Bulgarie, pour le point 5 de l'ordre du jour, intitulé «Nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive; armes radiologiques»;

f) M. Dayan Jayatilleka, Ambassadeur de Sri Lanka, pour le point 6 de l'ordre du jour, intitulé «Programme global de désarmement»;

g) M. Wesaka Puja, Ambassadeur d'Indonésie, pour le point 7 de l'ordre du jour, intitulé «Transparence dans le domaine des armements».

Chacun des sept coordonnateurs a présidé deux séances informelles, au cours desquelles les membres de la Conférence ont eu la possibilité de discuter et de perfectionner leur connaissance de tous les points de l'ordre du jour. Le 10 mars 2008, les coordonnateurs ont, sous leur propre responsabilité, rendu compte aux Présidents de la session de 2008 de la Conférence des résultats obtenus.

3. Les personnalités de haut rang ci-après se sont exprimées devant la Conférence du désarmement au cours de la première partie de la session de 2008: M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU; M. Abdelwaheb Abdallah, Ministre des affaires étrangères de la Tunisie; M. Des Browne, Ministre de la défense du Royaume-Uni; M. Thomas D'Agostino, Administrateur de la National Nuclear Security Administration des États-Unis; M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie; M. Jorge Taiana, Ministre des affaires étrangères de l'Argentine; M. Maxime Verhagen, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas; M. Marat Tazhin, Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan; M. Adrian Cioroianu, Ministre des affaires étrangères de la Roumanie; M. Manouchehr Mottaki, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran; M. Jan Kubis, Ministre des affaires étrangères de la Slovaquie; M. Francisco Santos Calderón, Vice-Président de la Colombie; M. Jonas Gahr Støre, Ministre des affaires étrangères de la Norvège; M. Rafet Akgünay, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Turquie; M. Yasuhide Nakayama, Vice-Ministre des affaires étrangères du Japon; M. Volodymyr Khandogiy, Premier Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine; M. Frank Belfrage, Secrétaire d'État aux affaires étrangères de la Suède. La Conférence a également eu communication d'un message de M. Yang Jiechi, Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine.

4. Le 12 février 2008, le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, M. Sergey Lavrov, a présenté au nom de la Fédération de Russie et de la République populaire de Chine le texte d'un projet de traité relatif à la «prévention du déploiement d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux».

5. Les Présidents de la session de 2008 de la Conférence se sont étroitement concertés avec les membres de la Conférence et les coordonnateurs pour les points de l'ordre du jour, parallèlement aux consultations bilatérales et aux réunions qui se sont tenues régulièrement avec les coordonnateurs des groupes régionaux. Ils ont également participé aux séances plénières et informelles durant la première partie de la session. Ils ont évalué les contributions reçues et ont proposé une voie à suivre pour la deuxième partie de la session. La proposition des Présidents de la session de 2008 de la Conférence est fondée sur les consultations et les échanges avec les membres de la Conférence, ainsi que sur les manifestations énergiques d'un engagement politique, et elle constitue pour la Conférence un moyen réaliste d'aller de l'avant.

6. Le 13 mars 2008, l'Ambassadeur de Turquie, M. Ahmet Üzümcü, a, en sa qualité de Président de la Conférence du désarmement, présenté au nom des Présidents de la session de 2008 de la Conférence du désarmement un projet de décision, pour examen et adoption par la Conférence. Ce projet de décision est publié sous la cote CD/1840.
7. Le 18 mars 2008, l'Ambassadeur d'Ukraine, M. Yevhen Bersheda, a, lors de sa déclaration liminaire en qualité de Président de la Conférence du désarmement, informé les membres de la Conférence que le document CD/1840 représentait une tentative faite pour intégrer les efforts de chacun des membres de la Conférence du désarmement en vue d'accélérer les travaux de la Conférence et de parvenir à un consensus sur la voie à suivre.
8. Au cours de la première partie de la session de 2008, plusieurs États membres ont exprimé leur intérêt pour la poursuite des consultations sur le document CD/1840. Les Présidents de la session de 2008 de la Conférence partent du principe que ces consultations se tiendront pendant la période intersessions et la deuxième partie de la session de 2008 dans un esprit de transparence, de souplesse et de compromis, avec pour but d'engager sans tarder les travaux de fond de la Conférence et d'intensifier les efforts communs entrepris en vue d'assurer la sécurité mondiale.

-----